



ELECTIONS MUNICIPALES

Le 28 juin, la liste « Pour Sassenage, une fierté partagée », conduite par Christian Coigné, remporte le second tour des élections municipales avec 52,13 % des suffrages exprimés. Le 3 juillet, lors du conseil municipal d'installation, Christian Coigné conserve son fauteuil de maire pour un 4^{ème} mandat.

4

ANIMATION

Un été à Sassenage

12-13

ECONOMIE

La Ville soutient ses acteurs économiques

16

TOURISME

Grotte les Cuves, pour un voyage au cœur de la Terre...

Bellavia

menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Garde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition

Tél: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • contact@bellavia.fr
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

Savino Iannone

Peinture
Rénovation
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE
38360 SASSENAGE
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

CPY

Plombier
Chauffagiste

NOS COMPÉTENCES
Energies Renouvelables
(eau - air - bois - solaire)
Tous types de chaudière
(bois - fioul - gaz - condensation)
Installation Sanitaire
(cuisine - salle de bain)
Climatisation

Port 06.80.99.68.87
17 C chemin du Drac SASSENAGE
E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

PRET VEHICULE

Garage Reynaud-Dulaurier

PEUGEOT

Vente de véhicules
Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

à SASSENAGE avec terrasse ombragée

Le Tablier Bariolé

Restaurant

Cuisine actuelle et de saison
Ambiance confortable et chaleureuse

Tél. 04 76 56 34 54 - www.letablierbariole.com

OUVERT tous les midis et soirs
sauf samedi midi, dimanche soir, lundi toute la journée, et mercredi soir

Corinne et Gerald Carbone
48, rue François Blumet à Sassenage

GARAGE-AUTO

SASS' RÉPARE

VENTES VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS

ENTRETIEN
ET RÉPARATION
TOUTES MARQUES

PRÊT DE VÉHICULE

ALEXANDRE BOUVIER
9 CHEMIN DU BILLERY
38360 SASSENAGE
TÉL./FAX 04 76 17 04 57
SASS.REPARE@GMAIL.COM

TOP GARAGE

Paysagiste

Entreprise qualifiée

JMA
Espaces Verts

50% réduction
sur crédits d'impôt

- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'enrochement
- > Engazonnement
- > Plantation
- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- > Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - 04 74 94 04 80
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

Depuis 40 ans à votre service
à Sassenage

Atelier mécanique et carrosserie

DELTA GARAGE

point S
Pas de stress, il y a point S!

gonthier frères s.a.

PLUS DE 50 ANS
AU SERVICE DU PNEUMATIQUE

1, rue de Chamechaude
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 11 11

131, av. Gabriel Péri
38400 ST MARTIN D'HÈRES
Tél. 04 76 54 36 83

NOUVEAU LAVAGE

Programmes Premium

Libre service 24/7

RENAULT La vie, avec passion

Lambert Automobiles

DACIA

Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com

PHARMACIES DE GARDE

• Lundi 20 juillet

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua,
04 76 26 65 72

• Lundi 27 juillet

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
04 76 27 52 26

• Lundi 3 août

Pharmacie des Cuves,
place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• Lundi 10 août

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans,
04 76 27 09 21

• Lundi 17 août

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua,
04 76 26 65 72

• Lundi 24 août

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
04 76 27 52 26

• Lundi 31 août

Pharmacie des Cuves,
place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES

29/04 Soline DENIS

07/05 Maya FREITAS
DE MAGALHAES

08/05 Aaron JACQUET

13/05 Camille LISE

18/05 Rosie MARSEILLE

01/06 Léana REPELLIN

17/06 Julia PICCOLOMO

19/05 Claude GRIMAUD

24/05 Michel BAUDEUF

05/06 Maria de LAS HUERTAS
RODRIGUEZ épouse
RIQUELME

24/05 Marcel CORNU

15/06 Marie ROBINET
veuve COYNEL

05/06 Raymond ACQUADRO

16/06 Simone RETEUNA
veuve MALLEIN

09/06 Juanita VIOLARD
veuve KURASINSKI

18/06 Paul FLEURET

23/06 Georgette LADOPOULOS
veuve GUERPEL

16/06 Nicole GERARD
épouse ADAM

• MARIAGES

30/05 Kilévann COLLAUD
et Lisa VUILLOT

• DÉCÈS

17/05 Léocadie PABISZ
épouse FASSETTA

Le sujet du dossier de ce numéro était forcément tout trouvé : les élections municipales !

Difficile en effet de passer à côté, d'autant que le résultat était attendu le 22 mars... Mais la crise sanitaire passée par là a aussi eu raison du calendrier électoral, et c'est donc le 28 juin que les urnes ont livré leur verdict.

Dans les pages centrales de ce magazine, nous vous invitons donc à retrouver les résultats du second tour, ainsi que l'ensemble des élus composant l'assemblée délibérante de ce mandat 2020-2026.

En raison du contexte électoral et de ce long entre-deux (tours), mais aussi des consignes sanitaires limitant l'organisation de rassemblements, ce Sassenage en pages n'a pas encore retrouvé sa pagination habituelle. Mais heureusement, l'été ne se fera pas pour autant sans rendez-vous agréables à partager ; des rendez-vous que nous avons d'ailleurs grand plaisir à vous présenter page 4.

Et s'il est encore et toujours un lieu incontournable à Sassenage pour passer l'été à la fraîche, c'est assurément la grotte les Cuves, avec ses 12° constants fort appréciables quand le soleil cogne !

Toute l'équipe est ravie de la parenthèse estivale qui se profile pour pouvoir souffler un peu, bien que toujours ravie de vous proposer de nouvelles actualités à lire, et justement mobilisée sur la préparation du prochain numéro à paraître fin août.

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons à tous un bel été !

La rédaction

Permanences CPAM suspendues

Les permanences de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) qui avaient lieu au CCAS chaque lundi et vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h sont suspendues jusqu'en septembre.

Il est donc inutile de vous déplacer jusqu'au CCAS pour rencontrer un agent de la CPAM.

Depuis le 15 juin, seuls des rendez-vous téléphoniques sont proposés, et seulement en cas de situation complexe, les usagers pourront être reçus par un conseiller dans l'un des points d'accueil CPAM ouverts.

Pour toute prise de rendez-vous, connectez-vous à votre compte Améli ou appelez le 3646.



Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 260 été 2020

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Claix
Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Déborah Basset, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet - Photos : Service
communication, DR, Freepik, Pixabay - Mise en page : Déborah Basset, Duilio Cusani Nathalie Monnet - Impression :
Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 900 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE
GO sport

ica
IMPRIMERIE
COURAND
& ASSOCIÉS

L'ÉTÉ À SASSENAGE...

Centre associatif Saint-Exupéry

Une toile sous les étoiles (Ciné en plein air)

Jeudi 27/08 à 21h
« Mia et le lion blanc »
Complexe sportif
Paul Vieux-Melchior



Espace Familles

Le ludo drive

Du 6 au 31/07
Sur rendez-vous uniquement les lundis, mercredis et vendredis entre 13h et 15h

Jeux m'aère avec la ludo

Mardis 21 et 28/07 de 10h à 12h
Jeudis 16, 23 et 30/07 de 10h à 12h
Lieux à définir - Annulé en cas de pluie

Les ateliers bricolage (enfant/parent)

Pour les moins de 6 ans : mercredi 15/07 de 14h à 15h et lundi 27/07 de 9h30 à 10h30

Pour les plus de 6 ans : mercredi 22/07 de 14h à 15h30
Espace Familles

Le papotage café

Mercredis 15, 22 et 29/07 de 9h30 à 11h
Espace Familles
ou à l'extérieur selon la météo

Jeux m'défole

Mercredis 15, 22 et 29/07 de 9h30 à 10h30

Parcours sportif et ludique à réaliser en équipe
Parc de l'Ovalie
Annulé en cas de pluie

Initiation Relaxation

Vendredis 17 et 24/07 et vendredis 21 et 28/08 de 9h30 à 11h

Pré des Cuves
(repli à l'Espace Familles en cas de pluie)

Initiation Scrabble Duplicate

Mardis 21/07 et 25/08 de 14h à 15h30
Espace Familles

Des histoires au pied de l'arbre

Lundi 20/07 à 10h au parc Messkirch

Mardi 28/07 à 15h30 au parc Notre-Dame

A partir de 12 mois
Annulé en cas de pluie

Veillée jeux

Mercredi 22/07 à 20h

Parc de l'Ovalie
A partir de 6 ans obligatoirement, accompagné(e) d'un adulte
Annulé en cas de pluie

Quizz culinaire

Jeudi 23/07 de 14h à 15h30

Espace Familles

En fonction des activités, il vous sera demandé d'apporter : une serviette de plage, une casquette, une bouteille d'eau, vos chaussures de sport ou encore de l'anti-moustiques.

Infos : CCAS et sur la page Facebook de la Ville (@VilleSassenage).

Afin de respecter les mesures liées à la crise sanitaire, les groupes seront restreints.

Inscription obligatoire auprès de l'accueil du CCAS : 04 76 26 34 90.

Médiathèque l'Ellipse

CroQ'été de l'Ellipse

Mercredis 15/07 et 19/08 à 10h30

Lectures au parc pour les 3-8 ans
Parc de l'Ovalie

Sur inscription obligatoire auprès de la médiathèque l'Ellipse : 04 76 85 95 55
Infos : <https://mediatheque.sassenage.fr>



Château de Sassenage

Ouverture du site avec accès libre au parc

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, les dimanches après-midis entre le 14/07 et le 15/08

Visites guidées du château

Du dimanche au jeudi à 15h, 16h et 17h

Durée : 1h. Tarifs : de 6 à 8 €
Port du masque obligatoire (masque non fourni)

Visites enchantées

Les mardis et jeudis à 14h, 15h et 16h

Uniquement sur réservation.
Port du masque obligatoire pour les adultes (masque non fourni)

Réservation : <http://www.chateau-de-sassenage.com/> ou 04 38 02 12 04



Ça s'est passé récemment...

1 Distribution des masques de la Région, samedi 6 juin 2 Mise en place de dispositifs de propreté urbaine, lundi 15 juin 3 Présentation de saison 2020/2021 du Théâtre en Rond, mardi 23 juin 4 Don du sang, jeudi 2 juillet 5 Atelier Remue-méninges, vendredi 3 juillet, Espace Familles.

Des piétons mieux protégés

Deux dispositifs de sécurisation des piétons et cyclistes ont été mis en place dans le périmètre de l'école Vercors. Afin de compléter le marquage en résine pépite au niveau de la traversée piétonne située sur le pont de la RD 1532, deux panneaux triangles annonçant la priorité aux piétons ont été apposés par Grenoble-Alpes Métropole. Par ailleurs, au carrefour de l'avenue de Valence, et des rues du Guâ et François Gerin, des panneaux lumineux clignotants alertent les automobilistes sur la possibilité de présence de piétons.



L'impact des travaux de l'A480

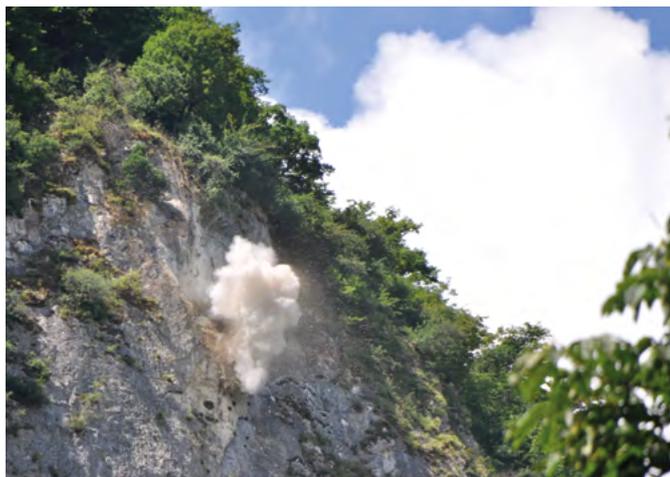
Les travaux réalisés sur l'A480 vont prochainement impacter la bretelle d'accès à l'autoroute par Sassenage, en direction de Sisteron. L'embranchement depuis le pont des Martyrs sera fermé du 28 juillet au 21 août.

A compter du 25 août, c'est l'accès à la bretelle d'autoroute par le rond-point, en venant de la Presqu'île de Grenoble, qui sera interdit à la circulation pendant cinq semaines.

Enfin, à partir du 8 septembre, la portion RD 531 de Sassenage vers la Presqu'île sera également bloquée pendant trois semaines.

Un grand boum !

Vous vous souvenez sans doute de cette déflagration entendue vendredi 19 juin aux alentours de 12h30. Comme annoncé sur la page Facebook de la Ville (@VilleSassenage), il s'agissait d'une purge de la falaise par microminage. Une opération délicate qui a mobilisé des professionnels spécialisés dans le maniement d'explosifs, ainsi que de nombreux agents communaux qui ont eu pour mission de protéger à la fois les promeneurs et le mobilier urbain.



Travaux d'assainissement

Des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été entrepris par Grenoble-Alpes Métropole depuis la fin du mois de juin sur Fontaine, en limite de Sassenage, au niveau des rues de l'Arcelle, de la Sûre et de Sornin.

Engagés sur dix-sept semaines au total, un plan de signalisation et de déviation a été établi pour l'occasion. Il implique sur Sassenage des contraintes de circulation qui pourront momentanément être fortes, notamment du fait de la mise en place d'itinéraires de contournement.

Pour l'accès à la déchetterie

Les travaux avancent du côté de la nouvelle déchetterie. L'élargissement de la RD 1532 est en cours de réalisation afin de permettre l'aménagement d'une voie de tourne à gauche pour les usagers de l'équipement métropolitain, qui permettra de ne pas empêcher le reste du trafic automobile.

Pour ce qui est des contraintes de circulation, un alternat est ponctuellement mis en place, mais les deux voies sont au maximum laissées libres afin de ne pas obstruer le passage des véhicules. Toutefois, la priorité étant avant tout de garantir la sécurité des agents, des ralentissements pourront être imposés.

Ce chantier ne devrait pas subir une longue interruption en cette période de grandes vacances. Le tourne à gauche devrait donc être opérationnel pour la rentrée, en septembre.

Portes du Vercors au rapport !

Le résultat de l'enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale du projet de la ZAC Portes du Vercors – Première tranche opérationnelle de la phase 1, a été délivré courant juin.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice ont ainsi été remis dans le cadre de l'enquête publique qui s'est déroulée du 13 janvier au 21 février 2020. Les documents sont mis à la disposition du public pendant un an au service urbanisme, aux heures habituelles d'ouverture du centre technique municipal.

Tous contre l'ambrosie...

L'ambrosie est une plante envahissante qui se développe à vitesse grand V. Le problème qu'elle pose à bon nombre d'habitants, c'est son fort pouvoir allergisant. L'éradiquer est même devenu un enjeu de santé publique. Il est donc important que chacun agisse contre son développement lorsqu'il en découvre, afin de limiter au maximum l'émission de pollen qui a lieu durant les mois d'août et de septembre. Pour ce faire, plusieurs possibilités en fonction de la situation :

- Vous en avez sur votre propriété : il vous faut l'arracher.
- Hors de votre propriété, sur un espace public, s'il y en a peu : vous pouvez l'arracher.
- Hors de votre propriété, s'il y en a beaucoup : signalez sa présence au 0 972 376 888 ou contact@signalement-ambrosie.fr.

A noter qu'il existe également une application pour mobile iOS ou Android. Pour la trouver, il vous suffit de taper les mots clés « signalement » et « ambrosie » afin de pouvoir la télécharger.



Christian Coigné, maire pour un 4^{ème} mandat



La crise sanitaire a aussi eu raison du calendrier électoral.

Les deux tours des élections municipales initialement fixés les 15 et 22 mars se sont finalement tenus le 15 mars et... le 28 juin.

De quoi tenir tout le monde en haleine, ou pas vraiment, au regard de l'abstention massive des électeurs pour un scrutin local qui enregistre pourtant d'habitude le plus fort taux de participation partout en France. Et encore, Sassenage « s'en sort bien » : la participation est de 53 % à ce second tour du 28 juin, contre 68 % à celui des précédentes élections municipales, le 23 mars 2014.

Mais revenons à ce scénario électoral inédit de 2020. Au sortir du premier tour à Sassenage, les urnes créditent « Sassenage en transition », conduite par Farid Benzakour, de 19,24 % des suffrages exprimés, « Sassenage naturellement », conduite par Yannick Belle, de 35,79 %, tandis « Pour Sassenage, une fierté partagée », conduite par Christian Coigné, arrive en

tête avec 44,97 %.

Le long entre-deux tours rebat finalement les cartes, marqué en effet par la naissance de la liste « S'unir pour Sassenage », menée par Yannick Belle et issue de la fusion des listes « Sassenage en transition » et « Sassenage naturellement », face à la liste inchangée « Pour Sassenage, une fierté partagée » de Christian Coigné, maire sortant.

Le 28 juin, le verdict tombe enfin : les électeurs renouvellent leur confiance à Christian Coigné et à son équipe avec 52,13 % des voix, contre 47,86 % exprimés pour la liste adverse*.

Et voilà que s'ouvre la porte d'un 4^{ème} mandat pour Christian Coigné, en effet réélu maire lors du conseil municipal d'installation de ce mandat 2020-2026, qui s'est tenu le 3 juillet.

* En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100 %.

Le conseil munic

Présidé par la doyenne d'âge, Assunta Rosin Bedin, jusqu'à la promulgation du résultat de l'élection du maire à bulletin secret⁽¹⁾, le conseil municipal d'installation du mandat 2020-2026 a confirmé Christian Coigné dans son fauteuil de premier magistrat pour un

4^{ème} mandat. Il a également permis de voter la liste de ses neuf adjoints⁽²⁾.

Nous avons profité de cette première séance pour « tirer le portrait » aux trente-trois élus qui composent l'assemblée délibérante, à

LE MAIRE



Christian COIGNÉ
Maire de Sassenage

LES ADJOINTS



Jérôme MERLE
1^{er} adjoint
délégué aux relations avec
Grenoble-Alpes Métropole



Christine DURAND
2^{ème} adjointe
déléguée aux affaires scolaires



Jérôme BOETTI DI CASTANO
3^{ème} adjoint
délégué au développement durable,
au cadre de vie et à la proximité



Mylène GOURGAND
4^{ème} adjointe
déléguée à la cohésion sociale
et aux solidarités (VP du CCAS)



Michel VENDRA
5^{ème} adjoint
délégué aux associations,
au sport et à la culture



Brigitte GALLO
6^{ème} adjointe
déléguée à l'animation



Jean-Pierre SERRAILIER
7^{ème} adjoint
délégué à l'urbanisme,
au commerce et à l'artisanat



Marie-Frédérique DI RAFFAELE
8^{ème} adjointe
déléguée à la petite enfance, à la
jeunesse et aux centres de loisirs



Jérôme GIACHINO
9^{ème} adjoint
délégué à l'administration générale
et au numérique

LES CONSEILLERS DELEGUES



Daniel D'OLIVIER QUINTAS
Conseiller délégué
aux finances et à la prévention



Hervé MADINIER
Conseiller délégué
au patrimoine, aux bâtiments,
aux travaux et aux mobilités



M'Hamed BENHAROUGA
Conseiller délégué
aux relations avec le Sird



Sylvie GENIN-LOMIER
Conseillère déléguée
au protocole et au devoir
de mémoire

ipal en portraits

raison de vingt-cinq membres issus de la liste « Pour Sassenage, une fierté partagée », et de huit pour « S'unir pour Sassenage » au regard des résultats obtenus.

Fait marquant de ce début de mandat : la démission de sept élus de

la liste « S'unir pour Sassenage » entre le second tour et ce premier conseil municipal.

Voici le trombinoscope des élus arrêté au 9 juillet.

(1) Election du maire : 24 pour, 8 blancs, 1 absence

(2) Election des neuf adjoints : 24 pour, 8 blancs, 1 absence

LES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ



Roxane GONSALEZ



Daphné DAVID



Gaëlle NICOLAS



Assunta ROSIN-BEDIN



Benjamin TORELLI



Francette GIERCZAK



Jean-Philippe VEAU



Nathalie LEVRAT



Jean-Pierre RAVETTO



Amandine AIMONE-CHEDEVAY
(Photo 2015)



Thierry MASNADA



Farid BENZAKOUR



Marie-Laure MAYOUD



Rafael LABOISSIÈRE



Frank SCHNEIDER



Géraldine PALCOUX



Isabelle DEFAY



Pierre-Manuel CHAUVET
(Photo 2014)



Vincent POHER

LES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION

Lors de ce premier conseil municipal du mandat, lecture a été faite de la « Charte de l'élu local », pour plus de transparence de la vie publique.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
Jérôme MERLE, Sylvie GENIN-LOMIER

Résultats du 2^{ème} tour à Sassenage, dimanche 28 juin

Bureaux *	Nombre d'électeurs inscrits	Emargements	Nbre de votants	Nombre de bulletins et enveloppes annulés	Nombre de votes blancs	Nombre de suffrages exprimés	Christian Coigné	Yannick Belle
1 ^{er} bureau	1338	741	742	3	10	729	412	317
2 ^{ème} bureau	900	441	441	3	4	434	259	175
3 ^{ème} bureau	911	550	550	3	6	541	233	308
4 ^{ème} bureau	963	540	540	7	4	529	269	260
5 ^{ème} bureau	935	416	416	2	4	410	226	184
6 ^{ème} bureau	864	471	473	4	5	464	228	236
7 ^{ème} bureau	897	483	483	3	3	477	234	243
8 ^{ème} bureau	1188	565	565	3	9	553	296	257
Total	7996	4207	4210	28	45	4137	2157	1980
Taux de participation	53 %			0,67 %	1,07 %		52,13 %	47,86 %

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100 %.

* 1^{er} bureau : mairie ; 2^{ème} bureau : groupe scolaire Les Pies ; 3^{ème} bureau : groupe scolaire Rivoire de la Dame ; 4^{ème} bureau : groupe scolaire Hameau du Château ; 5^{ème} bureau : salle Jacques Prévert ; 6^{ème} bureau : groupe scolaire Vercors Furon ; 7^{ème} bureau : salle des Engenières ; 8^{ème} bureau : centre technique municipal.

« Merci pour votre confiance renouvelée »



En ce conseil municipal d'installation du 3 juillet, Christian Coigné endosse avec émotion l'écharpe de maire, remise par Assunta Rosin Bedin, la doyenne d'âge de l'assemblée.

C'est avec cette même émotion qu'il rend hommage à Amédée Matraire, « mon sincère ami, mon fidèle adjoint depuis 2001, et aussi mon colistier disparu en ce début d'année », et qu'il salue « les élus dont le mandat s'arrête aujourd'hui, et tout particulièrement Michel Barrionuevo pour ses sept mandats. » Il remercie toutes celles et tous ceux qui ont œuvré au service des autres pour les aider à traverser le confinement, le personnel de la Ville pour ses compétences et son investissement, ses colistières et colistiers, son épouse, sa famille et ses amis qui l'ont soutenu « dans cette campagne éprouvante rythmée de calomnies et d'attaques

personnelles », et enfin les Sassenageois.es qui se sont déplacés pour exprimer leur voix dans les urnes.

« Dans ce contexte inédit marqué par cette crise sanitaire et un taux de participation des électeurs particulièrement bas, je mesure d'autant plus la valeur des suffrages qui ont été exprimés, et l'importance de mes obligations vis-à-vis des Sassenageois, de TOUS les Sassenageois. Comme j'en ai fait la preuve sur les trois précédents mandats, je serai, soyez-en convaincu, le maire de tous les Sassenageois, au-delà des seuls résultats du second tour, au-delà des 52,13 % dont les urnes ont crédité l'équipe que je conduisais.

S'engager dans une élection, c'est se confronter au choix des électeurs. C'est aussi et surtout savoir qu'on leur doit le respect quel que soit le résultat, qu'on portera les valeurs qu'on a affichées, et qu'on défendra la vision et les projets qu'on a portés pendant la campagne... A ce titre, je regrette l'absence remarquée de la tête de liste de « S'unir pour Sassenage » lors de la promulgation des résultats au soir du second tour. Je déplore sa démission dès le lendemain, comme six autres de ses colistiers. Enfin, je m'étonne des arguments hasardeux avancés dans la presse pour justifier un tel manque de considération pour les électeurs qui avaient fait le choix de cette liste.

Et de saluer « ceux qui, en ne jetant pas l'éponge, seront dignes de leurs convictions

et respectueux des Sassenageois qui leur ont exprimé leur soutien, et j'ai d'ailleurs espoir qu'avec ce nouveau groupe, nous puissions travailler de façon plus constructive qu'avec l'opposition du mandat précédent, et non dans une confrontation de principe, stérile et inaudible pour les habitants... »

Je souhaite sincèrement que nous fassions preuve d'un esprit constructif, de sérénité et de respect de cette pluralité des idées que nous devons appréhender comme une richesse. Je crois en notre capacité à incarner cette intelligence collective que nous devons aux Sassenageois par-delà nos divergences. »

Une collaboration apaisée également appelée de ses vœux par Farid Benzakour, au titre de la liste « S'unir pour Sassenage », pour relever tous ensemble les défis qu'implique l'urgence climatique.

Et le maire de conclure : « Avec mon équipe, et conformément à nos engagements, nous prolongerons le travail engagé, et continuerons à défendre avec conviction tout ce qui nous est cher au quotidien, au service du bien vivre ensemble, et en phase avec les enjeux de développement durable que nous avons largement commencé à relever, et que nous sommes collectivement déterminés à poursuivre.

Avec vous, pour vous, nous allons travailler ensemble pour cette ville de Sassenage qui nous est chère, pour l'avenir et dans l'intérêt de nos enfants.

C'est ensemble que nous réussirons. »

Plan canicule activé



Particulièrement attentive aux incidences des fortes chaleurs estivales sur le bien-être des personnes fragilisées, la Ville, via le CCAS, a activé son plan canicule. Si vous avez plus de 65 ans ou si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 04 76 26 34 90 pour tout renseignement et/ou pour vous inscrire sur le registre de vigilance, du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 (horaires en vigueur du 15 juillet au 14 août inclus).

La Croix-Rouge en campagne

Depuis toujours, la Croix-Rouge Française s'engage sur tous les fronts de la souffrance.

Pour pouvoir continuer à agir, l'association a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les grands défis à relever.

C'est pour cette raison qu'une campagne de sensibilisation auprès des Sassenageois est en cours (depuis le 29 juin) et se terminera le 25 juillet, à raison de douze jours maximum sur cette période.

Une équipe de l'association clairement identifiable (badge, vêtements aux couleurs de l'association, lettre de mandat de la Croix-Rouge, badge de distanciation sociale) pourra ainsi frapper à votre porte de 10h à 20h30 en semaine (jusqu'à 18h le samedi).

Ces campagnes visent à sensibiliser sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge, et à trouver de nouveaux soutiens réguliers. En aucun cas, elles n'impliquent la collecte d'argent en espèces ou en chèques.

Par ailleurs, un « Code de conduite » COVID-19 pour aider à préserver le bien-être des habitants et des ambassadeurs Croix-Rouge a été mis en place et signé par chaque ambassadeur. Il comprend les règles à suivre sur l'hygiène, la distanciation sociale et l'assainissement, basées sur les recommandations les plus récentes du gouvernement. Ces consignes seront régulièrement révisées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux meilleures pratiques actuelles.

Tranquillité vacances : le bon réflexe !

Vous partez en vacances ? il est encore temps de vous inscrire à l'opération « Tranquillité vacances » (OTV). Ce dispositif est proposé toute l'année — pas seulement l'été — si vous vous absentez plus de cinq jours. Dans ce cadre, les agents de la police municipale effectuent des tournées quotidiennes, à toute heure, afin de contrôler les abords des habitations inoccupées. Si une anomalie venait à être constatée, les propriétaires/résidents en seraient aussitôt prévenus. Alors pour profiter de ce dispositif et partir sereinement, remplissez le formulaire disponible sur le site internet de la Ville (rubrique Vie quotidienne/Démarches et services/Opération tranquillité vacances) ou prenez contact auprès de la police municipale au 04 76 53 01 11 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30) ou police@sassenage.fr.

En cas de surveillance d'un appartement en immeuble, pensez à demander à votre syndic de fournir les badges et de donner l'autorisation de pénétrer dans les parties communes afin d'assurer au mieux la mission de contrôle.

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

 <p style="color: red; font-weight: bold; margin: 0;">Ni feu ni barbecue aux abords des forêts</p>	 <p style="color: red; font-weight: bold; margin: 0;">Pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture</p>	 <p style="color: red; font-weight: bold; margin: 0;">Pas de travaux sources d'étincelles les jours de risque d'incendie</p>
 <p style="color: red; font-weight: bold; margin: 0;">Pas de combustible contre la maison bois, fuel, butane...</p>	 <p style="color: red; font-weight: bold; margin: 0;">Témoin d'un début d'incendie, Je donne l'alerte en localisant le feu avec précision</p>	<p style="color: red; font-weight: bold; margin: 0;">Je me confie dans ma maison elle est mon meilleur abri</p>

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS

Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr

#FeuxDeForet

OUVERT OU FERMÉ ?

Voici la liste des services de la ville qui modifient leurs horaires pendant la période estivale.

CCAS : du 15/07 au 14/08 inclus, ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 non-stop.

Espace Familles : du 15 au 31/07 inclus, ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 non-stop. Sur rdv ou inscription pour les activités. Fermeture du 3 au 14/08 inclus.

Multi accueil Les Lucioles : fermeture du 7/08 à 12h30 au 28/08 inclus.

Ram Les p'tits choux : fermeture du 10/08 au 1/09 inclus. Reprise des permanences

téléphoniques et des rdv à compter du 2/09.

Jusqu'au 6/08 : reprise les mardis dans un parc de la ville, les jeudis dans le jardin du Ram (groupe limité, sur inscriptions auprès du Ram).

Médiathèque l'Ellipse : ouverture du 7/07 au 31/08, mardi et vendredi de 15h à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 15h à 18h. Fermeture du 27/07 au 9/08 inclus.

Malle Poste (billetterie du TER) : jusqu'au 31/08, de 8h à 14h30 non-stop du lundi au vendredi. Fermeture du 20/07 au 25/08 inclus.

Ludothèque : seul le ludo drive fonctionne (locaux fermés au public) lundi, mercredi et vendredi de 13h à 15h sur rdv. Fermeture du 3 au 24/08 inclus.

Service jeunesse : jusqu'au 31/08, ouverture uniquement le lundi de 10h à 12h.

Point Infos Jeunes (PIJ) : jusqu'au 7/08, uniquement le vendredi de 10h à 12h sur rdv.

Piscine : jusqu'au 21/08 inclus, ouverture du lundi au samedi de 10h à 19h30, et le dimanche de 10h à 19h. Fermeture le 15/08. Fermeture annuelle pour vidange et travaux du 22/08 au 13/09 inclus (sous réserve de la fin des travaux de mise en accessibilité).

Services enfance et multisports : du 15/07 au 16/08 inclus, ouverture de 8h30 à 15h30 non-stop.

Service scolaire : du 15/07 au 14/08 inclus, sur rdv, depuis votre compte citoyen ou par téléphone : 04 76 26 90 90, de 9h à 15h non-stop. Du 17 au 31/08 inclus, sans rdv de 8h30 à 17h30 non-stop.

Conservatoire de musique Alfred Gaillard : fermé jusqu'au 24/08 inclus. Du 25/08 au 4/09, ouverture de 14h à 19h, excepté le week-end.

Centre associatif Saint-Exupéry et service des sports : du 6 au 31 juillet inclus, ouverture de 8h à 15h30 non-stop. Fermeture du 1er au 16 août inclus.

ITS Génie Climatique à votre service !



Tony Iannone, Sassenageois depuis toujours, était salarié d'une société familiale, jusqu'à ce qu'il crée son entreprise ITS Génie Climatique. Titulaire d'un CAP en installation thermique, il occupait le poste de responsable de chantier et gérait rénovations complètes et autres chantiers sur des bâtiments neufs de grosse envergure (lots entre 200 et 800 logements). C'est suite au décès de son patron, et à la liquidation de la société dans laquelle il a fait ses armes, qu'il opte pour l'ouverture de sa propre structure. Plombier chauffagiste depuis quatorze ans, Tony Iannone n'a cessé de se former pour être le plus polyvalent possible (qualifié RGE⁽¹⁾ Qualipac pour les pompes à chaleur, professionnel du gaz, manipulation des

fluides frigorigènes...), conseiller au mieux ses clients, particuliers comme professionnels. Bien que son activité se développe essentiellement sur la pose de pompes à chaleur et de climatisations réversibles, l'artisan n'en oublie pas moins son cœur de métier, et continue à accompagner ses clients pour tout projet de création, rénovation, ou dépannage dans le domaine de la plomberie, du chauffage et des sanitaires.

Bon à savoir : Tony Iannone intervient aussi pour des dépannages urgents en plomberie, donc en cas de fuite ou d'engorgement, pas de panique, ITS Génie Climatique est là !

(1) Reconnu Garant de l'Environnement

CONTACT : ITS GÉNIE CLIMATIQUE, TONY IANNONE, 06 33 53 29 10,
CONTACT@ITSGRENOBLE.COM ET WWW.ITSGRENOBLE.COM.
FACEBOOK : @ITSGENIECLIMATIQUE ET INSTAGRAM : ITS_GENIE_CLIMATIQUE.

Vercors stores et fermetures protège votre maison

Que ce soit pour protéger son habitation de potentiels cambrioleurs ou de la chaleur, tout le monde peut être amené à faire appel à un professionnel. Si vous avez des projets de ce type en cette période estivale, vous pouvez désormais faire appel au Sassenageois Benjamin Chiaberto, qui vient de créer sa société : Vercors stores et fermetures. Fort d'une expérience de dix-sept ans dans le domaine des systèmes mécaniques automatisés (dont trois dans la fermeture et la protection solaire de l'habitat), et jusqu'à présent responsable technique de l'agence grenobloise d'une entreprise de fermetures industrielles, il a décidé de se lancer à son compte récemment.

Il propose des solutions tant aux particuliers (installation, entretien et dépannage de stores intérieurs, stores bannes, volets roulants,

portails, portes de garage...) qu'aux professionnels (installation, dépannage et maintenance de rideaux métalliques, portes sectionnelles, portails, quais de déchargement...), et intervient à Sassenage, ainsi que sur l'agglomération grenobloise et le plateau du Vercors.

Il espère à terme pouvoir présenter ses produits et accueillir ses clients dans un show-room idéalement situé à Sassenage, mais en attendant, n'hésitez pas à le contacter pour faire appel à ses services !

CONTACT : VERCORS STORES ET FERMETURES, 06 69 68 58 37,
VERCORS.STORES.FERMETURES@GMAIL.COM,
FACEBOOK : @VERCORS.STORES.FERMETURES.

Conseil municipal. 8 juin 2020

Confinement : exonération, remboursement, réduction Centre associatif Saint-Exupéry. Les activités du centre associatif Saint-Exupéry n'ayant pas pu avoir lieu pendant le confinement, le paiement des droits d'inscription correspondants ne se justifie pas sur la période de fermeture de l'établissement.

Le conseil municipal décide d'exonérer les adhérents qui ne les auraient pas déjà réglés, des droits d'inscription aux activités n'ayant pu se tenir sur les mois de mars, avril ou mai, soit 30 % des frais d'inscription annuels. Un remboursement partiel pourra avoir lieu si le montant des versements dépasse 30 % des frais annuels. Par ailleurs, le conseil municipal décide de rembourser les adhérents qui auraient déjà payé les droits d'inscription pour les activités annulées sur cette même période, soit 30 % des frais d'inscription annuels. S'il n'est pas possible de reprendre l'activité en juin le montant du remboursement sera de 40 %. *Unanimité.*

Conservatoire à rayonnement communal Alfred Gaillard. Les activités du Conservatoire ont été perturbées pendant le confinement, et le resteront sur la fin de l'année scolaire 2019-2020. Le paiement des droits d'inscription aux activités du Conservatoire doit de fait être adapté ; le service n'ayant pas été rendu aux usagers à son niveau habituel.

Le conseil municipal décide d'exonérer totalement les usagers du paiement des droits d'inscription aux cours de formation musicale pour le 3^{ème} trimestre, ceux-ci étant supprimés. Il valide l'attribution d'une réduction de 30 % pour l'inscription aux pratiques collectives annuelles pour toute réinscription à la rentrée 2020 (hors frais d'inscription).

En outre, il arrête le principe d'exonérer partiellement les usagers du paiement des droits d'inscription aux cours d'instrument pour le 3^{ème} trimestre comme suit : moins 30 % pour ceux qui ont pu

La Ville soutient ses acteurs économiques

Les commerçants et les acteurs économiques ont payé un lourd tribut à la crise sanitaire. Dès l'entrée du pays dans cette crise sans précédent, la Ville a engagé des actions de soutien, et adopté en outre des mesures permettant de les accompagner concrètement dans la relance...

Au plus près du terrain

Ainsi, dès la mise en confinement, la Ville a instauré un service gratuit de livraison de courses à destination des personnes âgées et/ou fragilisées de façon à leur permettre de s'approvisionner sans s'exposer au risque du coronavirus.

Cette action ayant permis de rompre l'isolement a aussi eu comme vertu de soutenir les commerces locaux de première nécessité (alimentation, pharmacie).

Au sortir du confinement, parallèlement à la dotation de Grenoble-Alpes Métropole aux unions commerciales du territoire (diffusion de signalétique relative aux gestes barrières et à la distanciation

sociale), la Ville a distribué aux commerçants, artisans et indépendants sassenageois, des « kits de déconfinement » contenant des masques à usage unique et du gel hydro-alcoolique. Au titre de la fourniture d'équipements de protection, la Ville a par ailleurs pu compter sur les dons de gel hydro-alcoolique que lui a fait « L'esprit des vélos ». Elle tient d'ailleurs à lui adresser ses sincères remerciements.

Lors du conseil municipal du 8 juin, elle a en outre décidé d'instaurer, pour l'année 2020, un abattement de 25 % du montant de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), ainsi qu'une exonération partielle de 50 % du montant de la redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses de cafés et/ou restaurants et activités de même nature (camions pizzas...).

Relais d'informations

La Ville a également relayé aux acteurs économiques sassenageois l'ensemble des

informations relatives aux mesures de soutien post-covid, et à leurs critères d'éligibilité, émanant de diverses collectivités, parmi lesquelles Grenoble Alpes-Métropole et la Région Auvergne Rhône-Alpes : dispositif « Loin des yeux, près du cœur » initié par Grenoble-Alpes Métropole, la Ville de Grenoble et LabelVille (groupement des unions commerciales du centre-ville de Grenoble), fonds de solidarité, aide aux travaux d'investissement...

Le Relais de Sassenage s'est d'ailleurs vu remettre le 18 juin un chèque de 5000 euros au titre du plan de relance économique porté par la Région.

Bref, la Ville a exprimé son soutien aux acteurs économiques locaux sur différents terrains, et tout au long de cette crise, bien consciente en effet de la nécessité d'être à leurs côtés pour traverser cette épreuve inédite, et relancer leur activité.



bénéficiaire de cours à distance pendant le confinement ; moins 50 % pour ceux qui n'ont eu aucun cours pendant le confinement et qui ont repris une activité à compter du 25 mai.

Enfin, il est décidé d'exonérer complètement les usagers du paiement des droits d'inscription aux cours d'instrument pour le 3^{ème} trimestre pour ceux qui n'ont eu aucun cours pendant le confinement, et n'ayant pas repris les cours à l'issue de celle-ci. *Unanimité.*

Subvention à « Un toit pour tous » pour la réalisation de logements sociaux. La Ville de Sassenage fait l'objet d'un constat de carence depuis des arrêtés préfectoraux en date du 31 juillet 2014 et du 30 janvier 2018, au motif qu'elle n'a pas atteint son objectif en matière de production de logements locatifs sociaux sur les périodes triennales 2011-2013 et 2014-2016.

Dans ce cadre, l'exercice du droit de préemption est exercé par le représentant de l'Etat dans le Département ; droit qu'il a délégué à « Un toit pour tous Développement » pour l'acquisition d'un appartement au 27 chemin du Vinay, parcelle cadastrée

section BC n°10.

Ces opérations consistent en l'acquisition-amélioration de logements très sociaux (PLAI), et participent à la réalisation des objectifs fixés dans le programme local de l'habitat, en cohérence avec les objectifs déterminés en application de l'article L.302-8 du code de la construction et de l'habitation.

Le préfet de l'Isère a conclu une convention avec « Un toit pour tous Développement » précisant les modalités de réalisation de cette opération.

A ce titre, la Ville contribue au financement de chacune des opérations pour un montant au moins égal à la subvention foncière versée par l'Etat dans le cadre de cette convention, sans que cette contribution puisse excéder la limite de 5000 € par logement.

Le conseil municipal approuve l'attribution et le versement d'une subvention au profit de « Un toit pour tous Développement » à hauteur de 5000 € par logement pour le bien situé au 27 chemin du Vinay. *Unanimité.*

RÉSIDENCES NEUVES À SASSENAGE

Prestations haut de gamme



RÉSIDENCE VENDÔME

Située au sein d'un
domaine doté d'un grand
et magnifique parc



04 76 15 21 21
trignat.fr

RÉSIDENCE LE CRESSON D'OR

Située au centre
du village, à proximité
de la Mairie



FAURE VERCORS

VOUS TRANSPORTE
SELON TOUS VOS BESOINS

- Transports réguliers & scolaires
- Tourisme d'affaires
- Dessertes d'aéroports & de stations
- Transport haut de gamme
- Créateur de voyages
- Transports de personnes à mobilité réduite
- Réceptif de congrès évènementiel

www.faurevercors.fr
21 avenue de la falaise 38 360 SASSENAGE
Tél : 04 76 880 880

Carrières et Chaux Balthazard et Cotte

Une activité du Groupe Lhoist

Sable • Gravier • Matériaux de carrières
pour particuliers et professionnels

Usine de Sassenage - BP 6 - 38361 Sassenage Cedex
Tél. 33 (0)4 76 27 84 00 - Fax 33 (0)4 76 27 84 01
www.lhoist.com



Eurovia Alpes
Agence de Grenoble
Espace Comboire
4, rue du Drac - BP 308
38434 Échirrolles cedex
T/ 04 76 75 02 09
F/ 04 76 75 03 98
mail : euroviagrenoble@eurovia.com
www.eurovia.fr

★ DMV CARS ★

Achat, vente,
nettoyage et entretien
des véhicules légers

3, rue du Sornin
38360 SASSENAGE
07 68 72 52 82
07 58 47 78 32

dmcars38@gmail.com



461 Allée de l'Emporey
ZI Actipole 38113 VEUREY VOROIZE
25 ZI La Gloriette 38160 CHATTE

WWW.TOUTENVERT.FR

Grotte Les Cuves de Sassenage

Visites

Juillet et août

14h, 14h30, 15h, 15h30, 16h, 16h30, 17h et 17h30

Les horaires indiqués correspondant au départ des visites.

Nous vous invitons à vous rendre à la billetterie 10 minutes avant le départ

Durée de la visite : 1h. Toutes les activités sont proposées sous réserve de conditions climatiques

Conditions d'accès et recommandations

Environ 15 à 20 minutes à pied pour accéder à la billetterie depuis le parking du Pré des Cuves (100 mètres de dénivelé)

Chaussures confortables et gilet conseillés (température de la grotte 12°C toute l'année)

Pour aller plus loin...

Un voyage au cœur de la terre ! La grotte vous propose toute l'année et sous conditions climatiques. Spéléologie ou Parcours ludique et acrobatique souterrain avec l'AccroGrotte®

L'office de tourisme de Grenoble-Alpes Métropole sera présent au Pré des Cuves du 15 juillet au 14 août, les mercredis et vendredis de 13h30 à 17h30

Infos : 04 76 27 55 37 • grottes@sassenage.fr



facebook.com/GrotteLesCuvesdeSassenage



instagram.com/grottecuves_sassenage

